


# BOURLON

## Projet d'Aménagement et de Développement Durable



Créer 100 nouveaux logements dont 90 logements au sein de la zone à urbaniser sur 6,4 hectares pour atteindre 1300 habitants à l'horizon 2022.

### Promouvoir une offre résidentielle variée

 Diversifier l'offre de logement

### Maitriser la forme urbaine

 Stopper le développement linéaire

 Créer une zone d'urbanisation à proximité du centre-bourg

 Intégrer les opérations d'aménagement au reste du bourg

 Prévoir l'aménagement de la zone lié à la mutation de l'Avenir Agricole à long terme

 Préserver des fenêtres pour mailler des opérations d'aménagements à long terme

### Promouvoir la qualité de vie dans le bourg

 Protéger le patrimoine bâti remarquable

 Protéger les espaces verts centraux


 Créer un complexe sportif

 Prévoir l'agrandissement du cimetière

 Protéger les équipements de Mémoire

 Créer un parking pour les poids lourds


 Préserver le réseau de voyettes

 Ré-ouvrir le chemin derrière les maisons de la rue de la gare

### Préserver les éléments naturels

 Protéger les espaces boisés et leurs abords immédiats

 Protéger les espaces tampons agricoles

 Promouvoir la création d'un itinéraire de promenade en partie sur le tracé de l'ancienne voie ferrée

### Anticiper l'arrivée du canal Seine Nord

 Prendre en compte le fuseau du tracé du futur canal Seine - Nord et son emprise

### Protéger la ressource en eau


 Prendre en compte les zones humides

 Protéger strictement le zonage du captage

 Créer une station d'épuration à la place de la parcelle d'infiltration existante

### Protéger l'activité agricole

 Protéger le milieu agricole

 Prendre en compte les exploitations et les bâtiments agricoles